

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	33 (1904)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Correspondances

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sympathique se plaisait à illustrer ses missives. Tout cela est absolument inédit et nous transporte à un temps déjà lointain. Nous ne dirons à peu près autant des articles que le célèbre écrivain anglais Ruskin consacrait à notre ville et qui ont été si bien présentés par M. le professeur Brunhes, ceci bien entendu sans préjudice d'autres articles dus à la plume des collaborateurs habituels et dans l'énumération desquels nous ne voulons pas entrer.

*Les Etrennes fribourgeoises* sont en vente dans toutes les librairies du canton, au prix de 1 fr.



## CORRESPONDANCES

### I

#### Conférence officielle d'automne du corps enseignant de la Veveyse

Samedi, 28 novembre, à 9 1/2 h., le corps enseignant du 7<sup>me</sup> arrondissement se trouvait réuni au grand complet, malgré un temps tout à fait défavorable, à l'école supérieure des garçons du chef lieu, sous la présidence de son très dévoué inspecteur M. Currat. Nous avons le bonheur de jouir de la présence de M. Oberson, préfet du district et, pendant un certain temps, de M. le rév. professeur Chillier, directeur de l'Ecole secondaire et de M. le rév. vicaire Colliard. Après la prière d'usage, M. l'Inspecteur, au nom de l'assemblée, les remercie et leur souhaite la bienvenue. Il adresse également des paroles de cordiale bienvenue aux maîtres nouvellement arrivés dans l'arrondissement. Il leur souhaite bon courage, beaucoup d'ardeur au travail afin que leurs efforts soient couronnés de succès et qu'ils répondent ainsi pleinement à l'attente de la population et de leurs supérieurs, espérant d'ailleurs que leur tâche, ingrate et pénible, sera facilitée par les bonnes relations qu'ils entretiendront avec les autorités.

On aborde ensuite les tractanda de la journée, qui sont les suivants :

1<sup>o</sup> Lecture du protocole ;  
2<sup>o</sup> Les travaux écrits aux examens du printemps et classification des écoles ;

3<sup>o</sup> Tenue du registre matricule ;  
4<sup>o</sup> Cours de perfectionnement et examens préalables ;  
5<sup>o</sup> Enseignement religieux à l'école primaire ;  
6<sup>o</sup> Divers.

**I.** — La lecture du protocole de la conférence du 23 mai dernier, ne donne lieu à aucune observation. M. l'Inspecteur remercie M. Monnerat de son compte rendu fidèle et soigné, puis il rappelle que les cahiers en usage dans l'arrondissement sont :

1<sup>o</sup> Un cahier ordinaire, tenu aussi bien que possible et renfermant tous les devoirs de français dont un exercice par jour au cours supérieur et au moins deux exercices par semaine au cours moyen ;  
2<sup>o</sup> Un cahier de calcul dans chaque cours ;  
3<sup>o</sup> Un cahier de dessin ;  
4<sup>o</sup> Un cahier contenant compositions, dictées, problèmes servant à l'enseignement antialcoolique ;  
5<sup>o</sup> Un cahier d'écriture facultatif, avec recommandation de bien expliquer chaque modèle.

## II. — Les travaux écrits aux examens du printemps.

a) *Composition.* Les élèves ont toujours beaucoup de peine à développer convenablement un sujet ; ils manquent d'idées et ne savent pas se créer un plan. C'est probablement une conséquence de la préparation en classe de presque tous les sujets de composition.

Voici quelques moyens propres à améliorer l'enseignement de cette branche :

a) Faire reproduire de plusieurs manières différentes une idée tirée du livre de lecture ;

b) Donner une autre forme à un sujet déjà développé ;

c) Tous les 15 jours, faire préparer à domicile un sujet de composition étranger à ceux qui découlent du livre de lecture. Les élèves seront appelés à réfléchir et à préparer un canevas. Utiliser les récompenses pour exciter l'émulation ;

d) Travaux courts, par ex. une idée à développer, permettant d'en corriger rapidement le plus grand nombre en classe ;

e) Une sérieuse préparation étant nécessaire pour tout enseignement, développer soi-même les sujets de composition dans un cahier spécial que l'on conservera ; dicter quelques corrigés et les faire apprendre par cœur. Il est rare de trouver des corrigés de composition dans la nomenclature des morceaux de récitation établie par les maîtres pour le jour de l'examen officiel ;

f) Faire trouver les mots convenables à un texte du livre, que l'on aura copié au tableau noir en supprimant et remplaçant par un trait, tantôt des adjectifs, des noms, des verbes, mots invariables, mettant en rapport l'enseignement grammatical avec l'enseignement de la composition ;

g) Corriger les travaux des élèves à l'encre rouge et non au crayon ; inscrire 3 notes, dont la première pour la rédaction, la 2<sup>me</sup> pour l'orthographe et la 3<sup>me</sup> pour l'écriture et la propreté ; il est permis de faire usage des demies, mais non de l'échelle de 1 à 8

h) Faire tenir compte des corrections apportées par le maître et réservoir chaque jour un instant dans ce but ;

i) Soigner la composition dans les trois cours, se souvenant que la note du cours inférieur concourt également pour former la note moyenne de l'école pour cette branche. Pour ce dernier cours, tous les sujets sont tirés du livre de lecture.

b) *Orthographe.* M. le Préfet et M. l'Inspecteur sont d'accord pour dire que l'on rencontre encore chez certains maîtres beaucoup de désordre dans l'enseignement de la grammaire. En parcourant le journal de classe, il est difficile de se rendre compte de la marche suivie. Il faut absolument porter remède à cette lacune et enseigner les différentes parties du discours dans un ordre convenable. Les mots invariables ainsi que les principales règles de la syntaxe où cet enseignement peut se donner, doivent être étudiés en dernier lieu. Le verbe seul, en vue de son importance, peut et doit être enseigné simultanément avec les autres parties du discours. Mieux vaut insister souvent sur les éléments de la grammaire, encore pas assez connus, comme l'accord de l'adjectif, du verbe, avec ses différentes terminaisons, que d'aller trop vite en besogne.

Appeler fréquemment au tableau noir les élèves des deux cours supérieurs pour la conjugaison des verbes, faire remarquer la différence entre temps simples et temps composés. Insister aussi sur le pronom.

Pour attirer et forcer l'attention de tous les élèves, écrire au tableau noir une phrase tirée du livre de lecture, l'analyser, y apporter ensuite des modifications, une permutation quelconque et recommencer l'analyse.

Les dictées d'application sont un excellent exercice pour graver dans la mémoire les règles étudiées. Il sera bon d'appeler quelquefois au tableau noir un élève faible ou médiocre, de corriger les fautes, après analyse, à mesure qu'elles se présentent et d'arriver ainsi à des travaux corrigés, aussitôt la dictée terminée. Il ne restera plus qu'à contrôler les cahiers ou les ardoises des élèves.

Montrons-nous sévères dans les dictées préparées. Après que le texte en aura été choisi en classe et qu'il aura été raisonné et expliqué, que les élèves sachent à l'avance la récompense qu'ils pourront obtenir en cas de succès, et surtout, la punition qui les atteindra après un nombre de fautes déterminé. Les élèves du cours supérieur pourront faire leur dictée sur une feuille volante pendant que ceux du cours moyen utiliseront l'ardoise. Les travaux du cours moyen seront ensuite corrigés par le cours supérieur dont les feuilles auront été recueillies pour être contrôlées, soit en classe, soit à domicile.

c) *Ecriture.* Résultat satisfaisant pour le plus grand nombre des écoles où les travaux sont propres et où l'écriture a, en général, assez de ressemblance avec celle du maître. M. l'Inspecteur signale les écoles où l'écriture est mauvaise. Dans ces écoles les principes manquent absolument et chaque élève écrit, plus ou moins, comme il l'entend.

d) *Calcul écrit.* C'est avec l'orthographe, la branche qui a donné les résultats les moins satisfaisants.

*Classification des écoles.* Pour être utile aux maîtres qui ne peuvent connaître la note moyenne de leur école, par le compte rendu de l'Instruction publique, qu'environ 1 $\frac{1}{2}$  an après l'examen officiel, M. l'Inspecteur indique la note moyenne et le rang de chaque classe de l'arrondissement.

(A suivre.)

L. VILLARD, secrét.

## II

### Conférence des instituteurs du cercle de Dompierre à Cousset, le 5 décembre 1903.

La veille de la Saint-Nicolas, les instituteurs du cercle de Dompierre étaient réunis en conférence à Cousset. Salle coquette et bien aménagée. Les bancs, bien construits, sont peints en noir. Classe de garçons, peu nombreuse d'ailleurs. Figuraient à l'ordre du jour : 1<sup>o</sup> Leçon de dessin par M. Curty. — 2<sup>o</sup> Leçon de grammaire tirée au sort, sur l'accord de l'adjectif qualificatif. — 3<sup>o</sup> Critique. — 4<sup>o</sup> Divers.

I. — M. Curty débute par sa leçon de dessin. Le cours moyen doit refaire, sans direction aucune, un dessin déjà traité dans une leçon antérieure (clochette). Au cours supérieur, dessin en perspective d'un petit pupitre de 25 cm. de hauteur. Les élèves, placés dans deux bancs disposés en demi-cercle autour du motif, dessinent au fusain, comme au cours moyen, sur une feuille semblable au papier d'emballage. Les mesures sont prises au moyen du crayon tenu à bras tendu ; le pouce, s'arrêtant à l'endroit voulu, marque la longueur à reporter au triple dans le dessin, qui est inscrit dans un rectangle tracé dès le début de la leçon. Les maîtres présents suivent, avec

l'attention la plus soutenue, une leçon qui a pour eux l'attrait de la nouveauté.

II. — La leçon de grammaire est donnée par M. Ramuz que le sort a favorisé. Ici, rien de bien saillant : exemples écrits au tableau d'où va découler la règle ; exemples tirés du chapitre du livre II : *Le blé et le pain* ; exemples trouvés par les élèves ; enfin, récapitulation, énoncé de la règle par les élèves et devoirs écrits sur l'accord de l'adjectif.

III. — *Critique*. Les maîtres présents ne sont guère qualifiés pour juger la leçon de dessin. M. Bonfils seul, qui a suivi le cours de Fribourg, est à même de nous faire part de ses observations. Dans un exposé succinct, il nous parle de l'enseignement de cette branche dans les premières années : emploi de bâtonnets, allumettes, épingle, etc. pour arriver à la connaissance et à la distinction des figures géométriques ; pliages, crayons en couleur, éléments de perspective normale, etc. Bref, l'enseignement du dessin, ainsi compris, devient entre les mains d'un maître intelligent, un puissant auxiliaire, non seulement de la géométrie et de l'arithmétique, mais aussi de la composition, aux cours inférieur et moyen surtout. — Pour répondre au désir unanime des maîtres présents, M. Bonfils voudra bien se charger, dans les prochaines conférences, d'une série de leçons graduées, correspondant aux différentes années d'enseignement de cette branche.

La leçon de grammaire soulève une discussion très animée dont je dois me borner à extraire les points principaux : L'enseignement de la grammaire doit être intuitif ; aller du connu à l'inconnu ; faire parler les élèves (méthode socratique) ; éviter la confusion, et, pour cela, ne pas embrasser deux choses à la fois, au cours moyen surtout. Dans le cas particulier qui nous occupe (accord de l'adjectif qualificatif), le maître doit bien rester dans le cadre de sa leçon et ne pas confondre l'accord avec la *formation* du féminin et du pluriel ; autrement, nous aurons toutes les chances de n'être pas compris. Pas trop de règles au cours moyen : la meilleure grammaire, c'est le maître. Il faudrait que les élèves du cours supérieur possèdent parfaitement les trois degrés de lecture.

IV. — *Divers*. M. Bonfils est confirmé comme président ; le sous-signé est désigné pour remplacer M. Plancherel comme secrétaire. Les honoraires du Comité sont décuplés à l'unanimité. La prochaine conférence aura lieu à Léchelles au printemps prochain. Les leçons de grammaire seront continuées.

La journée se termine par une courte récréation au café voisin. Gais propos, chants, jass, rien n'y manque. Aussi le temps vole ; mais le sifflet du train, qui n'attend personne, et auquel nous ne pensions plus, nous rappelle à la réalité. Une rapide poignée de main et en voiture, sans billet, naturellement, ce qui nous vaut l'agrément de dix sous de surtaxe, réclamés par un contrôleur à l'air renfrogné qui ne veut pas comprendre que l'on puisse s'amuser au point d'oublier l'heure du train. Mais l'incident est vite oublié ; et la journée de Cousset nous laisse l'impression d'une séance où l'on a réellement fait et appris quelque chose. Rien ne vaut de telles conférences pour ranimer ou soutenir le courage si nécessaire à l'instituteur.

Du Grand-Belmont, le 13 décembre 1903.

E. M.

